

OTSTTSO

PLAN STRATÉGIQUE

2020-2023

PRIORITÉS DE 2020 À 2023

- Faire respecter une pratique éthique et professionnelle
- Renforcer l'engagement des parties prenantes et les relations avec le gouvernement
- Accroître la diversité, l'équité et l'inclusion
- Améliorer l'efficacité réglementaire

ÉVOLUTION DES PRIORITÉS

2016

- Renforcer la sensibilisation auprès des parties prenantes et du public
- Faire respecter une pratique éthique et professionnelle
- Maintenir une gouvernance efficace
- Atteindre une efficacité réglementaire

2020

- Faire respecter une pratique éthique et professionnelle
- Renforcer l'engagement des parties prenantes et les relations avec le gouvernement
- Accroître la diversité, l'équité et l'inclusion
- Améliorer l'efficacité réglementaire

PROCESSUS

Travail préliminaire

1. Lancer le projet de planification stratégique

2. Examiner le plan stratégique existant

3. Élaborer un processus et un guide de consultation





- 4. Tenir des consultations auprès des parties prenantes
- Procéder à une analyse environnementale
- Déterminer les désirs et les besoins
- Définir les priorités clés
- Recueillir d'autres propositions et préoccupations



- 5. Effectuer une analyse des problèmes
- Synthétiser les résultats

• Fournir de la documentation au Conseil



- 6. Tenir la séance du Conseil sur la stratégie
- Évaluer les progrès par rapport au plan
- Définir les buts et les objectifs

- Communiquer les commentaires des parties prenantes
- Concevoir un cadre de mesure du rendement
- Définir les priorités clés



7. Clarifier les résultats et présenter un rapport provisoire au Bureau



8. Présenter le rapport et le schéma stratégique définitifs au Conseil

MISSION

L'Ordre des travailleurs sociaux et des techniciens en travail social de l'Ontario protège l'intérêt public en réglementant l'exercice des professions de travailleuse sociale/travailleur social et de technicienne/ technicien en travail social, et en faisant la promotion d'une pratique éthique et professionnelle.

VISION

L'Ordre des travailleurs sociaux et des techniciens en travail social de l'Ontario s'efforce d'atteindre l'excellence organisationnelle dans le cadre de son mandat afin de servir l'intérêt public, de réglementer ses membres, de rendre des comptes à la collectivité et d'être accessible à celle-ci.

Nous estimons que nous avons réalisé notre vision si :

- Toute personne admissible est inscrite auprès de l'Ordre.
- Toutes les parties prenantes ont une bonne compréhension du rôle et de l'importance de l'Ordre ainsi que de l'intérêt d'y adhérer.
- Les travailleuses sociales/travailleurs sociaux et les techniciennes/techniciens en travail social disposent d'un champ d'activité exécutoire.
- Nous disposons d'un Conseil fort et engagé.
- Nous sommes un leader d'opinion reconnu dans le secteur et plus largement au sein de la communauté de réglementation.
- Il existe un examen standard conditionnant l'entrée en exercice des travailleuses sociales/travailleurs sociaux et des techniciennes/techniciens en travail social.
- Il existe une plateforme technologique totalement intégrée destinée à accroître la transparence des activités de l'Ordre et de ses processus pour promouvoir la protection du public.
- Seuls les membres inscrits utilisent les titres de qualification protégés.

VALEURS FONDAMENTALES

- Respect
- Équité et transparence
- Efficience et efficacité
- Leadership et obligation de rendre compte
- Conduite éthique
- Collectivités de soutien

OBJECTIFS (2020-2023)

Priorités	Objectifs clés
Faire respecter une pratique éthique et professionnelle	 Examiner les Normes de pratique et les réviser au besoin. Offrir davantage de ressources éducatives permettant d'appuyer une pratique éthique et professionnelle. Examiner le Programme de maintien de la compétence afin de déterminer si des changements s'imposent pour assurer la compétence continue des membres. Revoir le processus d'inscription et étudier la possibilité d'un examen conditionnant l'entrée en exercice des nouveaux travailleurs sociaux et techniciens en travail social.
Renforcer l'engage- ment des parties prenantes et les relations avec le gouvernement	 Poursuivre les campagnes auprès des employeurs et du public ainsi que d'autres initiatives de sensibilisation des parties prenantes. Engager un dialogue avec le gouvernement sur la réglementation des travailleuses et travailleurs de la Société d'aide à l'enfance et sur d'autres questions de réglementation. Étudier la possibilité de s'associer à d'autres organismes de réglementation en vue de créer un groupe consultatif public.
Accroître la diversité, l'équité et l'inclusion	 Améliorer l'équité et l'inclusion dans les processus, les ressources et les documents organisationnels. Établir des partenariats avec les communautés autochtones afin d'entamer la mise en oeuvre des appels à l'action de la Commission de vérité et réconciliation du Canada dans le cadre du contexte réglementaire.
Améliorer l'efficacité réglementaire	 Tirer parti de la technologie afin d'améliorer l'accessibilité et l'efficacité. Rendre le processus d'inscription disponible en ligne.